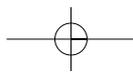
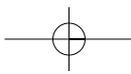
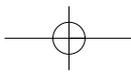


Egypte





Egypte

L'EGYPTE A ATTEINT LA STABILITÉ macro-économique après la mise en œuvre rapide et cohérente, depuis le début des années 90, d'un programme d'ajustement structurel et de stabilisation. La stabilité budgétaire et monétaire a contribué à supprimer les pressions inflationnistes. Les taux d'intérêt sont restés peu élevés. Le taux de change n'a pas connu de fluctuations majeures, même si de fréquentes pénuries de dollars des États-Unis ont entraîné l'appréciation constante de la livre égyptienne en termes réels. Dans l'ensemble, la position extérieure est fondamentalement solide, malgré un problème chronique de balance commerciale. La croissance économique réagit favorablement à cette stabilité macro-économique. La progression du PIB en volume s'est établie à 6.4 pour cent en 1999/2000, mais un ralentissement à 3.3 pour cent en 2000/01 et

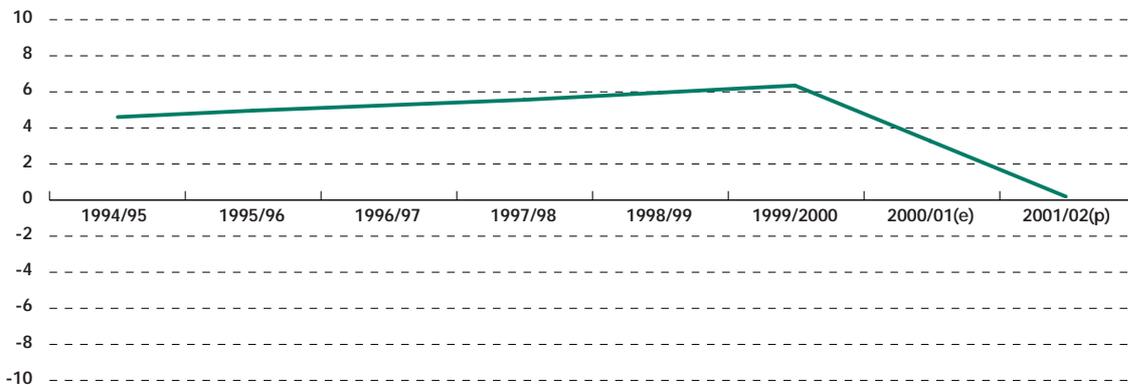
à 0.2 pour cent en 2001/02 est envisagé, en raison de problèmes extérieurs.

La transformation structurelle de l'Égypte est restée à la traîne des autres réformes économiques. La privatisation et les réformes du secteur financier avancent lentement. La démocratie sociale de l'Égypte se traduit par une relative stabilité politique. Cependant, les progrès macro-économiques et la stabilité politique n'ont pas amélioré la situation sociale. La pauvreté s'est en effet accrue, et le chômage reste un problème de premier plan. Par ailleurs, malgré une politique visant l'universalité et la gratuité de l'éducation, tous les enfants n'ont pas encore accès à l'enseignement primaire.

Un ralentissement à 3.3 pour cent en 2000/01 et à 0.2 pour cent en 2001/02 est envisagé, en raison de problèmes extérieurs

121

Figure 1 - Croissance du PIB en volume

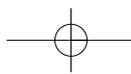


Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

Développements économiques récents

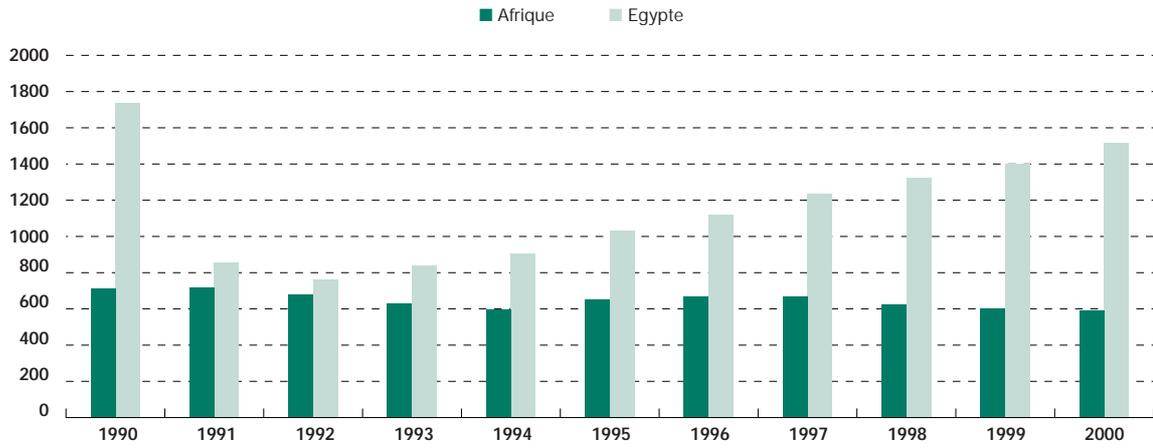
L'économie égyptienne a renoué avec une croissance accélérée pendant la période qui a suivi la mise en œuvre cohérente et rapide du programme de stabilisation et d'ajustement structurel (ERSAP - *Economic Reform and Structural Adjustment Programme*) de 1991. La

croissance du PIB en volume s'est établie à 6.3 pour cent en 1999/2000, contre 6 pour cent en 1998/99. Ce rythme alerte a été accentué par les investissements massifs réalisés dans les infrastructures et les projets stratégiques, malgré l'impact négatif des contraintes extérieures, notamment la baisse des recettes du pétrole, du tourisme et du canal de Suez. Selon les estimations, la croissance va se replier, à 3.3 pour cent en 2000/01



 Egypte

Figure 2 - PIB par habitant en Egypte et en Afrique (en dollars courants)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du FMI.

en raison du tassement prévu de la croissance mondiale et des problèmes de sécurité dans la région, tenant notamment au différend israélo-palestinien.

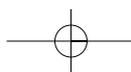
122

En 1999/2000, la croissance a été inégale entre les principaux secteurs de l'économie. Dans l'agriculture, elle est tombée à 3 pour cent en 1999/2000, contre 3.7 pour cent l'année précédente. Les changements intervenus au niveau du régime foncier, suite à l'adoption d'une nouvelle loi en 1997 (qui donne aux propriétaires le droit d'exproprier leurs locataires et de fixer des loyers en fonction des conditions du marché), ont eu un effet délétère sur la croissance de la production agricole. Le loyer foncier annuel, qui avoisinait 600 livres égyptiennes pour un feddan (1 feddan= 0.42 ha) en 1998/99, a été porté à environ 1 300 livres en 1999/2000. La part de l'agriculture dans la production totale est également passée de 17.4 à 16 pour cent sur la même période. Sa part dans le PIB total n'a cessé de décroître depuis les années 70 où elle représentait 26 pour cent. Malgré le recul de sa part dans le PIB, la valeur ajoutée de l'agriculture égyptienne a toujours progressé, et ce secteur a continué d'occuper environ 29 pour cent de la population active et entrait pour 11 pour cent dans les recettes issues des exportations en 1999/2000. L'Egypte bénéficie d'un avantage comparatif significatif dans la production de certaines cultures, telles que le *bersim* (trèfle d'Alexandrie), le blé, l'orge, la fève, le maïs, le riz et le coton. Les principales

zones agricoles sont situées dans le delta du Nil, en Moyenne-Egypte, en Haute-Egypte, dans le gouvernorat de Sharkiya et dans les nouvelles terres (gagnées sur le désert). L'Egypte produit également des végétaux à grande valeur ajoutée (horticulture et fleurs). Le cheptel est largement suffisant pour répondre aux besoins en viande et en produits laitiers du marché intérieur.

La part de l'industrie et des mines dans le PIB est passée de 18 pour cent en 1998/99 à environ 20 pour cent en 1999/2000, avec un taux de croissance constant de 6.7 pour cent pour les deux périodes. En 1999/2000, la croissance de ce secteur a bénéficié d'importants efforts de remise en état et de modernisation, surtout dans le secteur manufacturier. Même si ce dernier, qui constitue le principal segment industriel, fait partie de ceux qui ont connu la progression la plus rapide, son taux de croissance moyen ne s'est établi qu'à 5.4 pour cent par an sur 1996-2000. Cependant, les exportations égyptiennes de produits manufacturés sont en baisse, car la demande intérieure s'accroît et il est intéressant de vendre sur le marché intérieur en raison de l'appréciation du taux de change réel.

Au sein du secteur énergétique (pétrole et électricité), la production de brut a poursuivi sa trajectoire descendante, la production tombant à une moyenne de 670 000 barils par jour en 1999/2000, contre 780 000 en 1998/99 et 800 000 en 1997/98. Toutefois,



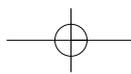
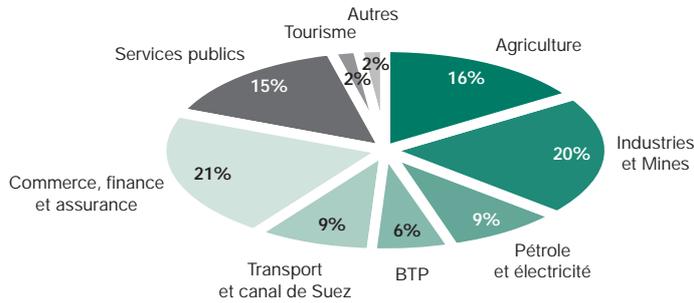
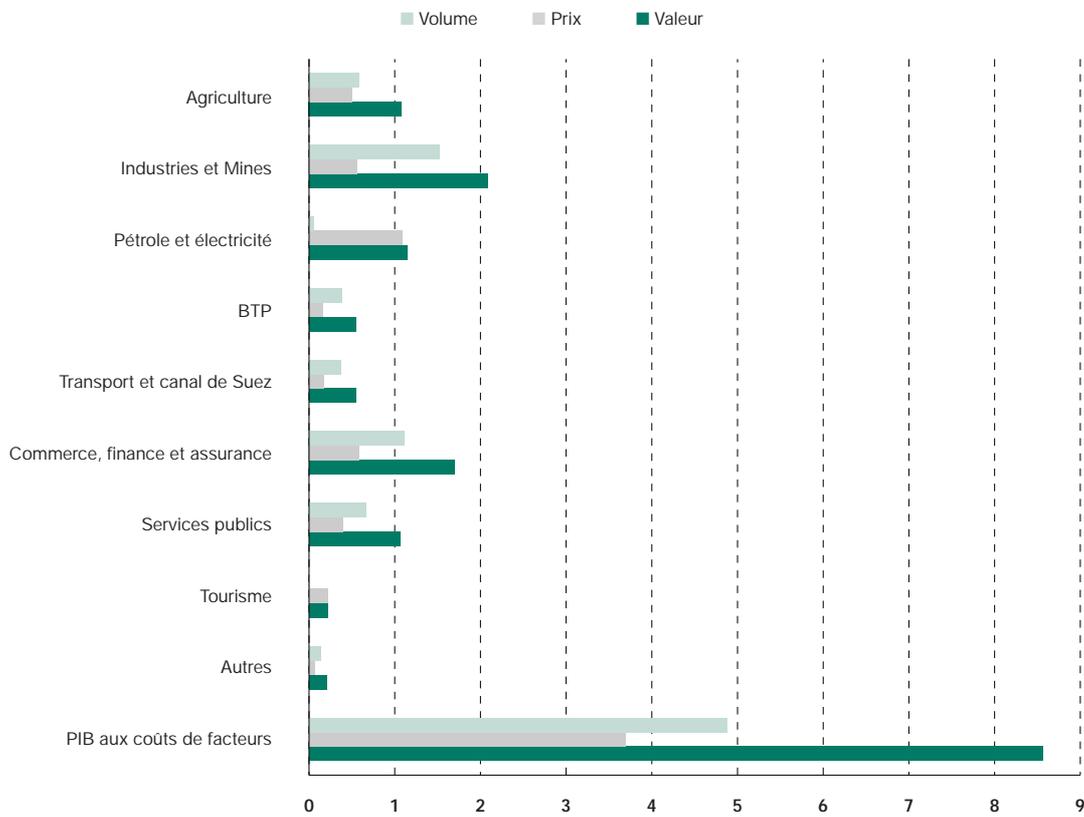


Figure 3 - Ventilation sectorielle du PIB en 1999/2000



Source : Estimations des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

Figure 4 - Contributions à la croissance du PIB en 1999/2000

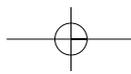


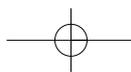
Source : Estimations des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

la hausse significative enregistrée par la production de gaz naturel a compensé la baisse de la production de brut de sorte que la part de ce secteur dans le PIB reste de 9 pour cent. L'augmentation enregistrée par la production de gaz naturel a entraîné une progression de la consommation d'électricité. L'interconnexion du

réseau d'électricité reliant l'Égypte à la Jordanie a été achevée en juillet 1999 : l'Égypte se trouve donc désormais reliée à la Syrie et à la Turquie.

Etrangement, la croissance se caractérise par la faiblesse du taux d'épargne intérieur, reflet d'un ratio





 Egypte

Tableau 1 - Composition de la demande (en pourcentage du PIB)

	1994/95	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01(e)	2001/02(p)
Formation brute de capital	17.6	20.7	22.8	23.8	23.7	24.5
Publique	6.0	7.6	7.9	4.4	3.7	4.0
Privée	11.6	13.1	14.9	19.4	20.0	20.5
Consommation	87.4	85.8	85.6	83.0	83.1	82.8
Publique	11.1	10.2	10.4	9.8	9.4	9.7
Privée	76.4	75.6	75.2	73.2	73.6	73.1
Demande extérieure	-5.0	-6.5	-8.4	-6.8	-6.8	-7.3
Exportations	23.1	17.1	16.4	16.1	18.3	18.4
Importations	-28.1	-23.6	-24.8	-22.9	-25.1	-25.8

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données des autorités nationales

consommation/PIB élevé. Elle est donc fortement dépendante de l'épargne étrangère. En effet, le système bancaire égyptien ne facilite pas l'épargne. Il est dominé par quatre banques publiques, qui se livrent une concurrence minimale pour inciter à épargner. La structure de la demande devrait rester inchangée en 2000/01 et en 2001/02, la consommation totale et l'investissement intérieur occupant des places analogues dans le PIB.

L'État a de plus en plus financé ses déficits par des instruments d'épargne garantis, notamment des certificats de dépôt et des comptes d'épargne postaux. Le gros de ses emprunts bancaires a été contracté sur les fonds d'assurance sociale (*Social Insurance Funds*) déposés auprès de la banque d'investissement nationale (*National Investment Bank*) à des taux fixés à l'avance afin de veiller à ce que les coûts de ces emprunts restent peu élevés. Selon les estimations, le solde primaire devrait légèrement s'améliorer pour dégager un excédent de 1 pour cent du PIB en 2000/01, grâce à la décreue des dépenses publiques qui fait suite au ralentissement des dépenses de grands projets d'infrastructure. Par ailleurs, l'État persistant à ne pas lever d'impôts supplémentaires, l'amélioration des recettes fiscales dépendra de sa capacité à assujettir le secteur informel à l'impôt et du succès des réformes face aux importants obstacles institutionnels et culturels qui s'opposent à une plus grande efficacité des services chargés du recouvrement de l'impôt en Egypte.

La banque centrale égyptienne mène une politique monétaire prudente, la masse monétaire (M2) progressant à un rythme relativement constant. Sur 1997-1999, le taux de croissance annuel moyen de la masse monétaire s'établissait aux environs de 10 pour cent. La politique monétaire a été soumise à des pressions en 2000 lorsqu'elle s'attachait à défendre le taux de change de la livre égyptienne. En effet, la liquidité (M2) n'a progressé que de 5 pour cent durant les neuf premiers mois de 2000, freinant la demande et la croissance économique. Cependant, l'expansion monétaire a réussi à s'établir à environ 11 pour cent

124

Politique macro-économique

Politique budgétaire et monétaire

L'Egypte se tient à une certaine discipline budgétaire, en rationalisant ses dépenses, tout en déployant des efforts pour accroître l'efficacité de son système administratif, améliorer ses services sociaux et la situation de l'environnement. Le gouvernement s'est engagé à ne pas lever d'impôts supplémentaires. En revanche, il a accru ses recettes en continuant de rationaliser sa fiscalité, en incitant les contribuables à payer leurs impôts par des aménagements fiscaux, en limitant les possibilités de fraude fiscale, en réglant rapidement les différends fiscaux et en renforçant l'efficacité du recouvrement des taxes et des droits de douane. Dans la première moitié des années 90, cette politique a renforcé le solde primaire et comprimé la part du déficit budgétaire total dans le PIB. Mais l'excédent primaire n'a cessé de diminuer. En 1999/2000, même s'il est resté excédentaire, le solde primaire a été le plus bas enregistré ces dernières années, et le déficit global s'est creusé, à près de 5 pour cent du PIB.



Tableau 2 - Tableau des opérations financières de l'État^a (en pourcentage du PIB)

	1994/95	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01(e)	2001/02(p)
Recettes totales (avec dons)^b	28.0	24.7	24.6	23.6	22.5	22.8
Recettes fiscales	17.2	16.0	16.1	15.5	14.7	15.1
Dépenses totales (et prêts nets)^b	29.3	25.8	28.9	28.5		
Dépenses courantes	23.6	20.1	20.4	20.8		
<i>Sans les intérêts</i>	<i>16.2</i>	<i>14.7</i>	<i>14.9</i>	<i>15.3</i>	<i>14.9</i>	<i>15.2</i>
Salaires	6.3	6.2	6.6	6.6	6.7	7.0
Paiements d'intérêts	7.4	5.4	5.5	5.5		
Dépenses en capital	5.7	5.7	8.5	7.8	6.6	7.2
Solde primaire	6.2	4.4	1.2	0.6	1.0	0.5
Solde global	-1.3	-1.1	-4.3	-4.9		

a. L'exercice budgétaire commence le 1^{er} juillet.

b. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

pendant le reste de l'année et jusqu'au premier trimestre 2001.

L'économie égyptienne ne subit plus de tensions inflationnistes depuis le milieu des années 90. Le taux d'inflation enregistre un recul constant : il est en effet passé de 9.9 pour cent en 1995 à 6.2 pour cent en 1998, puis à 3.8 pour cent en 1999 et 2000. La stabilité de l'inflation est à porter au crédit de la politique budgétaire et monétaire du gouvernement, et en particulier à l'ancrage de la monnaie au dollar des États-Unis, qui n'a que très légèrement glissé récemment. On prévoit un tassement de l'inflation à 2.8 pour cent en 2000/01, et une nouvelle baisse à 0.8 pour cent en 2001/02, avec le ralentissement de l'économie.

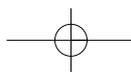
Avec la diminution de l'inflation, les taux d'intérêt ont eux aussi suivi une tendance baissière. De juillet 1998 à juillet 2000, le taux d'escompte de la banque centrale égyptienne est resté stable à 12 pour cent, contre 12.5 pour cent au cours des deux années précédentes. Il a encore reculé, pour atteindre 11 pour cent en juillet 2001. Les taux rémunérant les dépôts et les prêts des banques commerciales ont également été révisés à la baisse.

Le cours de la livre égyptienne est indexé sur celui du dollar, selon une parité fixe. Cette politique a permis de maintenir la stabilité du taux de change à 3.393 livres égyptiennes pour un dollar, malgré les fréquentes annonces de pénuries de dollars qui n'ont cessé

d'entraîner une appréciation de la monnaie égyptienne, en termes réels. Le gouvernement a semblé abandonner ce système de rattachement en mai 2000 en imposant des contrôles sur les dépôts et les retraits en dollars suite à une montée des spéculations et des pressions sur la livre. Ces contrôles ont accéléré la dépréciation de la livre et ont été supprimés en octobre 2000. En janvier 2001, le gouvernement a alors adopté un nouveau système de "flottement administré", qui annonçait le taux actuellement en vigueur de 3.85 livres pour un dollar. Il a également fait part de son intention d'ancrer la livre à un panier de monnaies plutôt qu'au dollar, ce à quoi les analystes s'attendaient depuis longtemps. Dans ses efforts pour atténuer les spéculations sur la monnaie, le gouvernement a réduit le nombre de bureaux de change, considérés comme les principaux spéculateurs. A la fin janvier 2001, 19 des 126 bureaux de change existants avaient fermé leurs portes.

Position extérieure

Le commerce extérieur de l'Égypte est en grande partie libéralisé et ce pays bénéficie d'une solide balance des paiements malgré un déficit commercial chronique. Composées pour l'essentiel (à 50 pour cent) de produits primaires – dont 40 pour cent pour le pétrole brut et 10 pour cent pour les autres matières premières (coton, oignons, oranges, etc.) –, les exportations égyptiennes subissent de fortes fluctuations en raison de l'instabilité des cours mondiaux des matières premières et du pétrole. Les importations remplacent quant à elles de plus en



 Egypte

plus la production locale pour plusieurs produits, notamment les vêtements, certains appareils électriques et les médicaments. Ce phénomène s'explique par l'appréciation continue de la livre égyptienne, qui érode la compétitivité du pays. Le déficit commercial s'est toutefois réduit, pour atteindre 12.6 pour cent en 1999/2000, suite à une hausse de 37 pour cent des exportations, sous l'effet du niveau élevé des cours mondiaux du pétrole, d'autant que l'augmentation des importations a été minime en raison de la pénurie de dollars et des règles commerciales contraignantes imposées en 1999 dans le but de réduire les importations. Le déficit commercial devrait se creuser encore, pour

atteindre 13.7 pour cent du PIB en 2000/01 et 13.6 pour cent en 2001/02, du fait de la progression des importations et de la stabilisation des exportations.

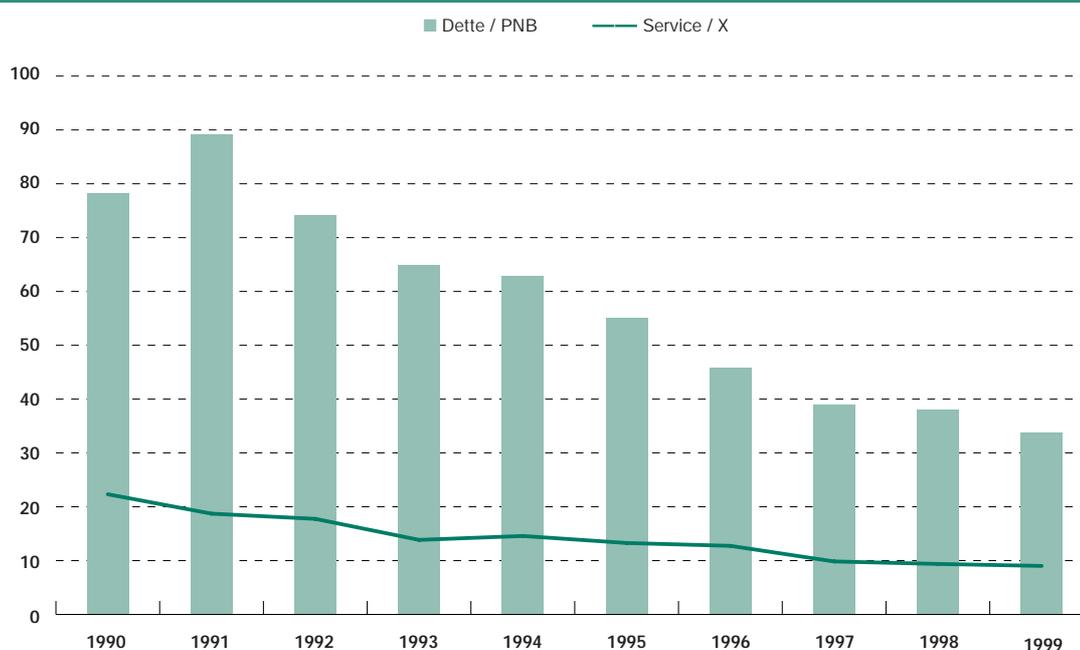
La balance des services est fortement tributaire des recettes du tourisme. Même si elle est restée excédentaire, elle est passée de 6.8 pour cent du PIB en 1998/99 à 6.2 pour cent en 1999/2000, à cause des problèmes de sécurité dans la région. Le déficit de la balance des opérations courantes a poursuivi sur sa trajectoire descendante en 1999/2000, avec la réduction du déficit commercial. En particulier, le niveau de l'investissement direct étranger en Egypte, qui avoisinait un milliard de

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)

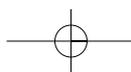
	1994/95	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01(e)	2001/02(p)
Balance commerciale	-13.4	-14.5	-14.4	-12.6	-13.7	-13.6
Exportations de biens (f.o.b.)	8.4	6.3	5.1	7.0	6.3	6.7
Importations de biens (f.o.b.)	-21.8	-20.8	-19.4	-19.6	-20.0	-20.3
Services	6.6	4.3	5.7	5.2		
Revenu des facteurs	0.3	1.5	1.1	1.0		
Transferts courants	7.2	5.7	5.6	5.1		
Solde des comptes courants	0.7	-3.1	-2.0	-1.3		

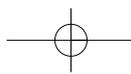
Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

Figure 5 - Part de l'encours de la dette dans le PIB et ratio du service sur les exportations de biens et services



Source : Banque mondiale (2001), *Global Development Finance*





dollars en 1999/2000, était inférieur à celui de 1998/99 et de 1997/98, les investisseurs s'inquiétant de l'insécurité dans la région. Le gouvernement s'est engagé à accroître le flux d'IDE et a annoncé, en janvier 2001, qu'il comptait le porter à un niveau de 4 à 6 milliards de dollars en deux ans. Même si cet objectif est ambitieux par rapport aux niveaux historiques, il n'est pas irréaliste.

Les indicateurs relatifs à la dette extérieure de l'Égypte sont aujourd'hui modérés, l'endettement total n'ayant cessé de décroître depuis 1995. Fin 1999, le stock total de la dette s'établissait à 30.4 milliards de dollars, soit une baisse d'environ 3 milliards de dollars par rapport à 1995. Par conséquent, le ratio dette/PIB est passé de 55 à 33 pour cent sur la même période. Le ratio du service de la dette a également reculé de 13.3 à 9 pour cent. Les accords de rééchelonnement et de réduction de la dette signés avec les créanciers du Club de Paris en mai 1999 ont récemment permis à l'Égypte d'alléger son endettement. Les réductions ont été appliquées en trois tranches (15 pour cent en juillet 1991 et en septembre 1993, et 20 pour cent en juin 1997).

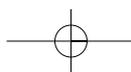
Questions structurelles

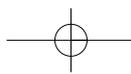
L'Égypte a globalement stabilisé son économie. La balance commerciale est en grande partie libéralisée et le pays est progressivement passé à une économie de marché. Cependant, les diktats de l'intérêt national menacent l'ouverture des échanges. En novembre 2000, le gouvernement a modifié les droits de douane sur 55 produits afin de protéger les industries locales. Les tarifs douaniers ont été relevés pour les importations susceptibles d'entrer en concurrence avec les produits locaux, telles que les chaussures, les téléviseurs et autres appareils électro-ménagers. Mais, parallèlement, les droits s'appliquant aux intrants et produits de base du secteur manufacturier, réputés importants pour l'économie, comme les pièces informatiques, ont été abaissés. Les réformes mises en œuvre depuis 1998 dans les télécommunications, notamment la privatisation de la *National Communication Authority* (NCA), qui dépendait du ministère des Communications, a produit de bons résultats, comme le montre l'expansion rapide du secteur et les

améliorations au niveau de la prestation de services. Depuis 1998, les opérateurs de téléphonie mobile comptabilisent plus de 500 000 abonnés et le nombre de lignes téléphoniques installées par la NCA dépassait 6.5 millions en 2000, avec un million de lignes supplémentaires prévues d'ici 2002. Les réformes structurelles de l'Égypte ont patiné, surtout dans les domaines de la privatisation et du secteur financier.

Le programme de privatisation, qui prévoyait la cession de 314 entreprises publiques, était considéré comme le point de départ du plan de réforme économique lancé il y a une dizaine d'années. Fin décembre 2000, 156 entreprises publiques (49.6 pour cent) avaient été entièrement ou partiellement privatisées. Cependant, seuls deux rachats ont eu lieu en 2000, ce qui témoigne de la lenteur actuelle du processus. Afin d'accélérer le processus, le gouvernement a sélectionné 49 sociétés, dont 19 dans le tourisme ou la restauration, pour être vendues en 2001, et s'est également engagé à céder 42 hôtels d'ici 2002. Mais le point central du programme – la privatisation des quatre grandes banques commerciales (la Banque nationale d'Égypte, la Banque Misr, la Banque du Caire et la Banque d'Alexandrie) – n'a pas encore été mis en œuvre. Ces banques dominent les deux tiers de l'activité bancaire du pays, et leur privatisation est considérée comme importante pour renforcer la transparence du secteur financier, ainsi que pour séparer clairement les activités de banque commerciale de l'État de la politique monétaire. La privatisation des 142 entreprises publiques restantes est un défi difficile à relever, car nombre d'entre elles sont criblées de créances irrécouvrables et ont grand besoin d'une restructuration. En outre, on estime que leur cession au privé entraînera 300 000 licenciements. De telles décisions sont difficiles à prendre dans un pays qui souffre d'un taux de chômage élevé.

L'Égypte reste une économie essentiellement monétaire, avec des services bancaires très basiques. Les réformes du système financier devraient renforcer la compétitivité des marchés financiers, et accroître la place du secteur privé dans la banque d'affaires, les transactions sur titres et l'assurance. Il semble clair que l'intensification du programme de privatisation en est une condition préalable essentielle. Les progrès les plus





importants réalisés dans le cadre des réformes du secteur financier sont : *i)* la libéralisation des taux d'intérêt, *ii)* le flottement de la livre égyptienne, *iii)* l'ouverture des transactions en monnaie locale aux banques étrangères, *iv)* la déréglementation des frais bancaires, *v)* l'autorisation donnée aux entreprises publiques de faire appel à des banques privées et *vi)* la possibilité pour les actionnaires étrangers de détenir une participation majoritaire dans une banque égyptienne. Plusieurs banques étrangères ont renforcé leur présence en Egypte grâce aux améliorations apportées par ces réformes.

La bourse égyptienne en tant que marché émergent s'est développée relativement rapidement ces dernières années. Elle est toutefois victime de fortes fluctuations, ce qui souligne la nécessité de développer ses infrastructures, en particulier celles qui soutiennent le marché, pour en garantir la stabilité et une croissance soutenue. En 2000, l'indice boursier a perdu plus de 40 pour cent, reléguant l'Egypte en bas du tableau des performances mondiales. Ce recul s'est poursuivi au premier semestre 2001, l'indice des actions les plus activement échangées (indice Hermès de la bourse égyptienne : *Hermes Financial Index*, HFI) cédant 45 pour cent. Les titres des grandes entreprises prestigieuses et richement dotées en capital, qui attirent principalement des investisseurs étrangers et institutionnels, ont également perdu près de 41 pour cent au premier semestre 2001. Ces phénomènes reflètent le ralentissement économique de 2000, qui a freiné la croissance du marché pendant toute l'année, et la dégradation de la sécurité dans la région en raison du conflit israélo-palestinien.

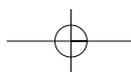
Contexte politique et social

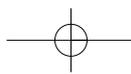
L'Egypte est une démocratie sociale. Le Président n'est toutefois pas élu. En septembre 1999, un référendum national lui a accordé un quatrième mandat de 6 ans. Il n'y a pas de vice-président, mais la Constitution prévoit une succession, si besoin est. Le gouvernement actuel a été formé à la suite des élections de novembre et décembre 2000. Les observateurs soulignent que le conseil des ministres est actuellement dominé par des technocrates réformateurs. Cela devrait être favorable

aux prises de décisions politiques difficiles nécessaires pour faire avancer les réformes structurelles, en particulier la privatisation. L'Egypte a mis en place un système de responsabilité en matière de gestion budgétaire, qui s'accompagne d'une supervision et d'un contrôle rigoureux, ce qui a permis de réduire le déficit. Elle a récemment profondément réformé son système législatif et judiciaire dans le but de rendre la loi plus homogène et son application plus rapide, pour répondre aux impératifs d'un contexte économique, social et politique de plus en plus complexe. Un conseil législatif suprême a été mis sur pied afin de supprimer les lois obsolètes et de créer un système judiciaire simplifié reposant sur des lois et des règlements révisés, étoffés et unifiés.

Les multiples données relatives à la pauvreté en Egypte montrent que, depuis le milieu des années 90, le nombre d'Egyptiens vivant en dessous du seuil de pauvreté international a augmenté. Les caractéristiques socio-économiques des pauvres restent les mêmes depuis plus de dix ans. Premièrement, la pauvreté demeure concentrée dans les zones rurales en général, et en Haute-Egypte en particulier : son incidence y est près de 1.5 fois plus élevée que dans les zones rurales de Basse-Egypte. Deuxièmement, le taux de pauvreté est élevé aux deux extrémités de la pyramide des âges : c'est-à-dire chez les jeunes ménages (15-25 ans) et chez les personnes âgées (plus de 65 ans). Troisièmement, les chômeurs et les travailleurs indépendants, et surtout ceux qui travaillent seuls, sont particulièrement touchés par la pauvreté.

Le gouvernement égyptien s'attache à réduire la pauvreté par plusieurs moyens. Il accorde notamment une aide directe aux pauvres par le biais du ministère de l'Assurance et des Affaires sociales, du ministère de l'Education et de la *General Authority for Literacy and Adult education* (GALAE) (gratuité de l'enseignement et programmes d'alphabétisation), et du ministère de la Santé (gratuité des soins dans les dispensaires et hôpitaux locaux). Le filet de protection sociale égyptien prévoit des subventions à l'alimentation financées par le budget qui couvrent le pain *baladi* (pain commun à base de blé) et certains aliments de base que l'on obtient contre des cartes de rationnement. En outre, un ensemble de mesures compensatoires émanant du ministère de l'Assurance et des Affaires sociales vise à





réduire l'impact de la pauvreté sur les groupes les plus vulnérables. Même s'il est difficile d'évaluer les dépenses effectives, l'engagement du gouvernement sur cette voie ne fait aucun doute : le budget 2001 a annoncé une augmentation des subventions pour les produits et les services de base qui seront portées à 7.98 milliards de livres égyptiennes (2.1 milliards de dollars), le maintien de la gratuité de l'enseignement, ainsi que l'extension de l'assurance-maladie non payante à 7 millions d'habitants et de l'assurance sociale à 1 million de familles.

Le chômage reste préoccupant en Egypte. Selon les estimations officielles pour 1999, son taux atteindrait 8.3 pour cent de la population active, dont 20.3 pour cent pour les femmes. La majorité des sans-emploi ont moins de 20 ans. Les chiffres sous-estiment très probablement le problème, qui est aussi en partie masqué par le sous-emploi. L'Egypte crée environ 400 000 emplois chaque année alors que la population active s'accroît de 500 000 personnes par an. Dans ces conditions, même si elles vont dans le sens du bien-être social, les propositions budgétaires pour 2001 (création de 150 000 emplois dans la fonction publique par an, de 600 000 emplois pour les jeunes et de 200 000 places en formation, également pour les jeunes) semblent ambitieuses, surtout vu l'incertitude concernant le financement du programme.

Les indicateurs de santé de l'Egypte sont nettement supérieurs à la moyenne du continent africain. Ce pays a donc accompli des progrès considérables dans ce domaine. Selon les chiffres disponibles pour 1998, l'espérance de vie des Egyptiens est de 67.5 ans, contre 52.7 ans seulement pour l'Afrique. Les dépenses publiques de santé (1995-97) sont également plus élevées, à 1.7 pour cent du PIB, contre 1.4 pour cent pour l'Afrique. De même, l'Egypte se classe mieux que la moyenne africaine pour tous les autres indicateurs de santé. En 1997, d'après les statistiques officielles, on ne recensait aucun cas de sida/VIH dans la population égyptienne adulte (de 15 à 49 ans), alors que le taux de l'ensemble de l'Afrique s'établissait à 6.5 pour cent. Malgré les progrès accomplis au niveau des conditions d'hygiène de la population égyptienne, ce secteur devra cependant relever les défis engendrés par les facteurs

démographiques, socio-économiques et sanitaires. Suite à l'amélioration des indicateurs de santé, un nouveau profil démographique se dessine, avec une transition caractérisée par un recul du taux de natalité, du taux de mortalité des nourrissons et des enfants, ainsi que de celui des tranches les plus âgées de la population. Par ailleurs, certaines maladies chroniques (notamment cardio-vasculaires) ont progressé, ainsi que les facteurs de risque qui y sont associés (hypertension, tabagisme et obésité).

L'Egypte mène une politique d'enseignement gratuit et universel. Cependant, contrairement aux données émanant des statistiques nationales, certaines enquêtes (comme l'enquête multi-indicateurs mené par l'UNICEF - en 1998 - *Egypt Multi-Indicator Cluster Survey* et l'enquête sur les dépenses sociales des ménages de 1997 - *Social Spending Household Survey* - SSHS) montrent que les enfants ne sont encore pas tous scolarisés dans le primaire. Pour l'ensemble du pays, le taux d'inscription net n'est ainsi que de 78 pour cent pour l'école primaire. Le pourcentage est encore plus bas chez les filles, à 72 pour cent seulement, contre 83 pour cent pour les garçons. L'enquête SSHS indique qu'un enfant de 6 à 11 ans sur dix n'est pas scolarisé, surtout dans les zones rurales pauvres. En 1997, le taux brut d'inscription dans le secondaire ressortait à 78.3 pour cent, et à 70.2 pour cent pour les filles. Selon les estimations, le taux d'abandon est élevé dans l'enseignement de base, en partie en raison du travail des enfants. L'enseignement est essentiellement financé par les fonds publics. Les chiffres disponibles montrent que, entre 1982 et 1995, les dépenses publiques d'éducation ont été portées de 24.6 à 60 pour cent du total des dépenses sociales, ce qui témoigne de l'importance relative croissante de l'enseignement dans ce pays. Les dépenses publiques d'éducation sont passées de 4.8 à 6.1 pour cent du PIB entre 1991 et 1994, pour retomber à 5 pour cent en 1996 et remonter à 5.5 pour cent en 1997. En 1995, 79.1 pour cent du total des ressources consacrées à l'enseignement servaient toutefois à rémunérer les enseignants. Ce schéma de dépenses explique la médiocrité du système éducatif public, qui pousse les ménages à consacrer d'importantes sommes d'argent à des cours privés.



